

Lesage
communie-
t-il

Le Quartier Latin

Bien faire et laisser braire

Journal des étudiants de l'Université de Montréal • Port payé à Montréal

MONTREAL — 25 MARS 1965

VOLUME XLVII — NUMERO 47

pour
Yvon
Dupuis?

RENÉ LÉVESQUE: LA FIN D'UN MYTHE



Pour la première fois, René Lévesque a déçu son auditoire...

par Chantal GAGNON

Pour la première fois depuis son accession au gouvernement du Québec,

pour la première fois devant un auditoire étudiant, pour la première fois à l'Université de Montréal, "René-Lévesque-le-pur", "René-Lévesque-le-sincère", a déçu son auditoire,

voire même s'est fait chahuter.

Où cela se passait-il? Au Centre Social des Étudiants de l'Université de Montréal, dans une réunion qui groupait les res-

ponsables étudiants de la région de Montréal, membres de l'UGEQ.

Pour la première fois, un jeune professeur tenait tête au ministre et même a semblé le décontenancer. Entre "le simple papier" qu'est pour René Lévesque la formule de rapatriement de la constitution et le "carcan Fulton-Favreau" du professeur, les étudiants ont considéré que le choix s'imposait de lui-même. Il ne pouvait être question pour eux de "voter une seconde fois le 'BNA Act'", comme l'expliquait Jacques-Yvan Morin, car c'est vraiment "cent ans trop tard".

Les étudiants, par la voix du vice-président de l'UGEQ, Richard Guay, ont déclaré à l'issue de ce débat: "M. Lesage, vous nous verrez bientôt sur la colline parlementaire."

Après le débat, des étudiants se sont rués sur les deux ministres et, dans des termes assez crus, leur ont exprimé que l'ère où les auditoires étudiants se laissaient "enfiouâper" par les belles paroles de ministres célèbres était dorénavant révolue. Certains

disaient du ministre Lévesque: "Il vient de manger une claque et ce n'est pas la dernière s'il n'arrête pas de jouer à l'opportunisme politique." D'autres, assez exaspérés, demandaient à Laporte s'il n'avait pas fini d'être "le ballon politique de Lesage" et à Lévesque où était le jour où il se "tiendrait debout comme un homme".

Un début de chahut avait souligné l'affirmation de René Lévesque à l'effet que le discours de Me Jacques-Yvan Morin serait peut-être efficace dans une salle de cours mais sûrement pas dans la vie politique.

René Lévesque a coupé court aux "engueulades" des étudiants en disant à un sympathisant, en boutade: "Je suis aussi bien de m'en aller parce que, sans ça, ils vont me battre."

Depuis ce débat, les commentaires vont bon train sur le campus. D'aucuns affirment que ces événements ont mis la hache dans ce qu'il était convenu d'appeler: "Le mythe-René-Lévesque".

Révision
des
prêts et bourses

Nous
sommes
dans l'Opposition

Expédition
au
Mont-Logan



"LES FORTS DONNENT POUR LES FAIBLES"

A la Clinique de Sang
MERCREDI LE 7 AVRIL PROCHAIN

de 10 h. A.M. à 5 h. P.M.
au Grand Salon du Centre Social

en bref

L'affaire St-Germain rebondit

Le Comité des Jeunes de la SSJB de Douville a protesté publiquement le 17 mars dernier contre le renvoi d'un de ses membres, Mlle Colette St-Germain, à la suite de son geste d'appui au FLEUR-DE-LYSE au cours d'une cérémonie d'hommage à l'unifolié. Il déplore hautement l'attitude du directeur des Etudes de la Régionale, M. Georges Tousignant, responsable du renvoi de Mlle St-Germain, qu'il qualifie "d'hautement infantile et indigne d'être tolérée dans un pays démocratique..."

Voici, au texte, la résolution envoyée par le Comité des Jeunes de la SSJB de Douville à la Commission Scolaire Régionale d'Yamaska :

Considérant que le Canada est composé de deux nations égales; Considérant que les Canadiens français doivent l'ultime respect à leur nation en premier lieu;

Considérant que les Canadiens français doivent également le respect à leur drapeau national, le fleurdelysé, dûment accordé au Québec en 1948 par un gouvernement mandaté par le peuple;

Le Comité des Jeunes de la Société Saint-Jean-Baptiste de Douville réprovoque violemment le geste draconien et peu sérieux posé contre une de ses membres, Mlle Colette Saint-Germain, qui fut exclue de l'Ecole Secondaire Fadette le 9 mars 1965 pour avoir rendu un hommage au drapeau fleurdelysé après que la pareille fut rendue à l'unifolié.

Le Comité des Jeunes exige que l'unifolié soit immédiatement banni des institutions scolaires des Commissions Scolaire Régionale d'Yamaska et Commission Scolaire de St-Hyacinthe et que le salut au drapeau dans le futur ne soit fait qu'uniquement au fleurdelysé, et que l'on prenne des mesures punitives contre les personnes qui ne se soumettront pas à cette demande légale, juste et normale.

Nous déplorons grandement l'attitude du Directeur des Etudes M. Georges Tousignant vis-à-vis Mlle St-Germain la qualifiant d'hautement infantile et indigne d'être toléré dans un pays démocratique.

Copie de cette lettre sera envoyée aux journaux et médium d'information.

LE COMITE DES JEUNES,
SSJB de Douville,
par le président,
Jean TURCOTTE

Cosmopolis fait peau neuve

Jeudi dernier, à Carrefour, les membres de Cosmopolis ASSOCIATION D'ETUDIANTS ETRANGERS, se sont réunis en assemblée générale pour discuter des problèmes relatifs à la bonne marche de leur association. Les élections qui devaient avoir lieu ont été reportées à une date ultérieure. L'exécutif a remis sa démission, et, sur demande de l'assemblée, un comité a été formé. Ce comité est chargé d'étudier à fond la nouvelle constitution de Cosmopolis.

On se rappelle sans doute les différents conflits qui opposèrent ces temps derniers COSMOPOLIS à l'A.G.E.U.M. Les étudiants étrangers ont pensé qu'il faut une autonomie pour faire marcher leur propre association. Les témoignages que nous avons reçus confirment de la part de l'exécutif de l'A.G.E.U.M. une complète indifférence aux problèmes de l'étudiant étranger. Tous les membres de COSMOPOLIS sont d'accord que jamais ils n'arriveront à s'imposer sur le campus tant qu'ils n'auront pas leurs propres statuts. Ces statuts peuvent leur permettre de revendiquer leurs droits. Or plusieurs d'entre eux nous ont parlé d'un vaste programme pour que COSMOPOLIS fasse taches d'huiles: nouvelles structures, élaboration de nouveaux codes d'éthique, mise en oeuvre d'un programme culturel dont les grandes lignes seront centrées sur la culture de différentes communautés africaines, européennes, haïtiennes, vietnamiennes, libanaises, etc...

La séance de jeudi était très animée. Ils sont nombreux les orateurs qui ont pris la parole et qui ont dénoncé la politique de l'A.G.E.U.M., politique qu'ils condamnent parce qu'elle ne retrouve pas les vrais problèmes de l'étudiant étranger.

Notons que par suite de la démission de l'exécutif, l'assemblée a élu un nouvel exécutif provisoire jusqu'aux prochaines élections.

Souhaitons que tout marche bien à COSMOPOLIS et que les étudiants étrangers s'entendent mutuellement pour défendre une cause commune.

Gérard-V. ETIENNE



Dans ma province, on sait chanter et se distraire

dans ma province,
la **LAURENTIDE**
ça c'est une bière



"The Wrong Battle, At The Wrong Time, At The Wrong Place..."

(René Lévesque)

(C. G.) — "Pour moi, cette formule que j'ai acceptée ne m'apparaît pas comme la garantie d'une ère nouvelle, ni un carcan, une défaite ou une reddition. C'est une mécanique juridique qui traduit le statu quo, qui arrive comme tous les textes juridiques, quelque peu en retard sur la réalité sociale. C'est une espèce de garantie pour la survivance, alors que ce concept est dépassé. C'est une victoire en retard, mais ce n'est pas une défaite."

Le ministre des Richesses Naturelles définissait ainsi sa vision du problème d'amendement à la Constitution après M. Laporte.

Le ministre considère que "pour toutes les élites non-



opportunistes conscientes des tournants décisifs en face de ce qui est notre devenir, il est impératif d'improviser moins

que jamais". C'est ainsi qu'il faut éviter de se lancer à fond de train dans "the wrong battle at the wrong time at the wrong place".

"Je me range au nombre des 'non-instruits'," ajoute M.

que. A condition de le dire avec un certain sourire ému," poursuit René Lévesque, "on peut parler de victoire."

"Le Québec, pour une foule de raisons, a évolué moins vite que les autres. Mais," de sou-

Personne, dans le monde d'aujourd'hui, peut prétendre bloquer une décision majoritaire du peuple québécois sur son sort. Le peuple canadien-français, précise le ministre, est conscient qu'il a sa vraie patrie dans le Québec. L'apprentissage de l'autodétermination que nous faisons amène le goût de la liberté. Le progrès ou recul de notre société ne dépend plus que de nous désormais.

"Si cette formule," affirme le ministre, "est une camisole de force, je suis contre." Mais, je reviens continuellement à trois questions :

1—Au lieu de cette formule, y en aurait-il une autre qui aurait la rigidité pour nos droits et la flexibilité pour la renégociation de l'AA-BN ? (Je n'en ai entendu aucune à date.)

2—Est-il préférable d'attendre ?

3—Doit-on profiter de la fluidité de la situation actuelle ? (Cela risque, de l'avis du ministre, de durcir les adversaires, d'augmenter le conflit le plus grave du Canada et de disperser dans des illusions des énergies qui doivent s'ancre sur l'essentiel.)

Oui, nous sommes affaiblis, croit le ministre, si nous faisons de cette formule plus que ce qu'elle est.

DES TEXTES NE PEUVENT ENCADRER UNE REALITE ASSEZ FORTE, QUI LES DEBORDE. Ceux qui dramatisent les dangers de cette formule, de conclure M. René Lévesque, notre réalité québécoise ne peut probablement pas les imprégner.

Le texte du discours de M. Jacques-Yvan Morin p. 9

Lévesque, "et malgré tout ce que j'ai pu lire, je ne suis pas convaincu que cette formule (F-F) conduit à la catastrophe."

"Chu pas marié avec la formule," précise le ministre, "mais, par rapport aux vieilles luttes, la formule vient comme la clôture d'une épo-

ligner M. Lévesque, "pour ce peuple, comme pour tout peuple, la maturité signifie qu'il acquiert, en le prenant, le droit à l'autodétermination." Il se rend compte que la question réelle, derrière la façade, est : comment et jusqu'où dans notre intérêt exercer ce droit ?

Laporte: la formule de rapatriement est un gain pour le Québec

Par Chantal GAGNON

"Dans la formule de rapatriement, nous retrouvons trois garanties pour le Québec : une constitution vraiment canadienne, la nécessité d'un consentement unanime sur les droits fondamentaux et, de plus, la reconsidération de l'amendement unilatéral apporté à la constitution en 1949 par le gouvernement central."

Le ministre des Affaires culturelles, Pierre Laporte, amorçait ainsi le débat organisé par l'UGEQ, jeudi dernier, sur

la formule de rapatriement et d'amendement à la constitution.

Selon M. Laporte, la situation constitutionnelle présente n'est pas satisfaisante en ce sens que les deux principes sur lesquels elle se base constituent un danger : 1° le Parlement britannique ne modifiera pas la Constitution actuelle sans une demande du Canada, du gouvernement central; 2° une province seule ne saurait obtenir cela de Londres.

Le conférencier affirme que

cette formule accordera sur les sujets fondamentaux au Québec une sécurité constitutionnelle, car "l'unanimité ne sera plus la coutume mais deviendra la loi".

Quant au statut particulier pour le Québec, le ministre Laporte croit que c'est par sa force politique que le Québec obtiendra l'accord des autres provinces, sinon, ajoute-t-il, aux applaudissements ironiques de la salle, "ce sera la mort du Canada".

Sur ces applaudissements, le

ministre précise qu'il discute de "l'option canadienne". "Nous avons des voisins," ajoute-t-il, "qu'on les aime ou non, ils sont là. Il faudra bien finir par négocier avec eux." Il ne faut pas être trop optimiste et vouloir à la fois "rallier le monde anglo-saxon à notre cause et avoir une constitution idéale pour nous" du Québec.

Si nous avons à avoir un autre statut, termine M. Laporte, l'échéance sera la même avec ou sans rapatriement de la constitution.

URGENT!

REVISION DE BOURSES ET PRETS

Ce questionnaire s'adresse à tous ceux qui ont demandé une revision de bourse et prêt d'un ministère de l'éducation. Ce questionnaire s'adresse également à ceux qui auraient demandé une revision de bourse et prêt si on ne leur avait pas accordé le maximum (soit \$500.00 pour un résident et \$1,000.00 pour un non-résident) dès leur première demande.

Il serait nécessaire que toutes les réponses nous parviennent avant la fin de semaine.

Nom Tél.
Prénoms

POUR QUELLE(S) RAISON(S) ETES-VOUS ALLE EN REVISION ?

1—Parce que votre travail de l'été vous a obligé à demeurer ailleurs qu'à votre résidence permanente ? ...

oui non

2—Parce que vous n'habitez pas chez vos parents, étant en rupture de ban avec eux ? ...

oui non

3—Parce que les conditions matérielles ou/et psychologiques ne sont pas favorables à l'étude et que, par conséquent, vous devez habiter à l'extérieur de chez vos parents ? ...

oui non

4—Parce que vous êtes marié(e) ? ...

oui non

5—Parce que vous êtes orphelin(e), soit de père, de mère ou des deux à la fois ?

oui non

Cette question ne s'adresse qu'à ceux (celles) qui ne sont pas allé(s) en revision et qui font partie d'une des quatre catégories précédentes.

Auriez-vous demandé une revision si

on ne vous avait pas accordé le maximum (\$500 pour un résident, \$1,000 pour un non-résident) dès la première demande ?

oui non

N.B. — Auriez-vous des remarques à faire en rapport avec la politique d'aide financière du ministère de l'Éducation ?

Veillez remettre ce questionnaire rempli :

— à votre président de faculté;
— au local 612 au Centre Social;
— par la poste, en l'adressant au :
"Comité d'Aide Financière",
2222, Maplewood, local 612,
Montréal.

Alain BOYER,
Service d'Enquête,
Comité d'Aide Financière.

éditorial

Nous sommes dans l'Opposition

La période électorale est maintenant terminée et les étudiants membres de l'AGEUM ont fait connaître leur volonté en donnant à Michel Pelletier une majorité très confortable. L'année prochaine, le nouveau président pourra remplir ses promesses électorales fort de l'appui de la majorité des étudiants du campus. Le mandat qu'ils ont confié à Michel Pelletier est non-équivoque.

Quels ont été les facteurs prédominants dans l'élection de Michel Pelletier et la défaite de Serge Ménard? Les raisons sont nombreuses et diverses ressemblant beaucoup aux tendances qui influent dans toutes les élections généralement précédées d'une campagne active et passionnée.

Serge Ménard, directeur du "QUARTIER LATIN" au cours de l'année qui s'achève, a été battu. Disons tout d'abord que, rationnellement, nous n'avons pas été surpris outre mesure. Il s'est heurté, entre autres choses, à un sentiment inexplicable, sentiment qui pousse certaines facultés à voter en bloc pour l'un ou l'autre des candidats. Nous nous expliquons mal, par exemple, que Michel Pelletier ait pu obtenir une majorité aussi écrasante aux H.E.C. alors que, partout ailleurs, Ménard obtenait le tiers des votes. Ensuite, l'ancien directeur du "QUARTIER LATIN" dut affronter un sourd ressentiment qui a prévalu le jour du vote chez un bon nombre d'étudiants: à cause du poste qu'il occupait, il était normal que tous ceux qui ont été mécontents du journal au cours de l'année rejettent leur bile sur Serge Ménard. Le "QUARTIER LATIN", ne l'oublions pas, est un journal profondément engagé et ses prises de position ont choqué de nombreux lecteurs. Le "QUARTIER LATIN", à cause de son statut, se retrouve dans l'opposition; c'est lui qui, sur le campus, donne un autre son de cloche sur ce qui se passe à l'AGEUM et sur tout autre sujet d'importance. Ceux que

le journal avait choqués au cours de l'année l'ont clairement fait savoir à Serge Ménard. Mais tout cela n'est que normal puisqu'au départ un journaliste engagé se retrouve forcément dans les rangs de l'Opposition. Ajoutons à cela les nombreuses erreurs qui se produisent inévitablement dans un journal étudiant et nous comprendrons un peu mieux le sens du vote.

Disons aussi que Ménard représentait en quelque sorte la gauche radicale sur le campus et que les étudiants qui l'ont pressenti ont pu être apeurés à la pensée qu'il pouvait devenir président de l'AGEUM. Telle que l'élection s'est présentée, il était absolument illusoire de s'imaginer qu'un socialiste puisse la gagner; car, fondamentalement, les étudiants de l'Université de Montréal sont des bourgeois, bourgeois d'esprit et bourgeois de milieu. Qu'il suffise de dire qu'une quantité relativement faible des étudiants reçoivent des bourses du gouvernement. Il se dégage quand même de cette expérience un fait assez rassurant: la gauche sur le campus n'est pas cette poignée d'individus qu'on s'est plu longtemps à imaginer, mais, au contraire, un groupe assez important.

Au départ, Michel Pelletier avait de nombreux atouts dans son jeu. Tout d'abord, une solide et efficace organisation: ses principaux lieutenants se sont multipliés avec une ardeur incroyable et leur activité le jour de l'élection a influencé énormément l'électorat.

Ensuite, il présentait un programme qui visait à satisfaire beaucoup de monde et il ne serait pas exagéré, pensons-nous, de dire que Michel Pelletier a élaboré une politique de compromis: ne mentionnons que le bureau des Grieffs, une politique plus souple avec le gouvernement et le maintien du Prêt d'Honneur sur le campus. D'autre part,

il ne faudrait pas oublier le vote féminin qui fut favorable à Pelletier: interrogées, de nombreuses étudiantes nous ont confié avoir voté pour lui parce qu'elles le trouvaient plus "beau" que Ménard. C'est bête, mais c'est comme ça.

Le slogan de Pelletier — "Efficacité et réalisme" — s'opposait presque d'ailleurs à celui de Ménard: "Dynamisme et action". Pelletier, par son programme, par ses actions, tranquillisait ceux que Ménard inquiétait et, au "dynamisme", les étudiants ont préféré l'"efficacité".

Cependant, on peut s'interroger sur la possibilité qu'aura Pelletier de mettre en oeuvre son programme. On se demande même si l'élan que possède actuellement l'association ne sera pas assez puissant pour le forcer à réaliser une politique qui soit carrément de gauche.

Le "QUARTIER LATIN", bien sûr, était sympathique à la candidature de Serge Ménard, et c'est pour des raisons évidentes que nous nous sommes abstenus de prendre part à la campagne électorale. Nous aurions préféré Ménard, nous avons Pelletier.

Le "QUARTIER LATIN", journal des étudiants de l'Université de Montréal, est en quelque sorte le "chien de garde" de la démocratie sur le campus; nous sommes là pour voir à ce que les leaders étudiants remplissent le rôle que leurs commettants leur ont confié. C'est le rôle que nous occuperons l'an prochain auprès de Michel Pelletier. Nous voulons que les relations entre le "QUARTIER LATIN" et l'exécutif soient cordiales. Nous voulons nous aussi, sereinement et dans une perspective démocratique, que l'Association franchisse un pas de plus. C'est pourquoi nous sommes dans l'opposition.

Jacques ELLIOTT

bloc-note

La mauvaise foi du "chef"

Ainsi donc, la raison pour laquelle monsieur Lesage insiste tellement pour faire adop-

ter la formule de rapatriement de la constitution Favreau-Fulton, c'est qu'il considère avoir

un mandat "clair" du peuple pour ce faire. Eh oui! Et d'où lui vient ce mandat? Quel vote le lui a conféré? Cela, on l'ignore mais monsieur Lesage déclare à qui veut l'entendre qu'il a un mandat. Bien commode ces oeillères du "chef" qui lui permettent de passer outre les multiples oppositions qui se sont manifestées autour de cette question depuis quelques semaines.

Mais nous ne sommes pas dupes. La mauvaise foi est trop évidente. Car vous men-

tiez, monsieur le premier ministre, vous mentiez honteusement quand vous avez fait cette déclaration, si bien que lorsque l'on vous demande de consulter le peuple sur ce supposé mandat, votre seul argument de défense est celui selon lequel la population n'est pas assez instruite pour juger de ce problème.

Ignorez-vous que de nombreux corps organisés ont manifesté leur opposition à la formule F-F au nom de la population? Des chefs syndicaux

l'ont fait au nom des ouvriers; plusieurs sections SSJB l'ont fait au nom de la bourgeoisie nationaliste; la "Patente" l'a fait au nom de la bourgeoisie d'affaire; l'Union Nationale l'a fait en tant qu'opposition "officielle"; l'AGEL (université Laval), l'AGEUM (université de Montréal) et l'UGEQ (union générale des étudiants du Québec) se sont également prononcés contre au nom des étudiants. Alors, ce mandat, monsieur Lesage?...

Pierre-Louis GUERTIN

commentaire

par Christiane RICHARD

Métamorphose de l'Union Nationale?

Le parti de Maurice Duplessis semble bel et bien mort. C'est du moins l'impression ressentie par la majorité des observateurs lors du Congrès de l'Union Nationale en fin de semaine. Quoi de commun en effet avec le "toé tais-toé" du "grand cheuf" que cet appel constant à la démocratie, que cette participation active des délégués?

L'Union Nationale semble sortir de son état "d'invertie politique". C'est la première fois dans l'histoire du parti que l'on accorde une place telle au travail en commissions, à la discussion à tous les niveaux. Des propositions adoptées samedi, une seule, celle présentée par le Comité de la Constitution à l'effet que soit inscrit l'unilinguisme au programme du parti, a été amendée par le Comité des résolutions et renvoyée à l'étude. Les interventions, devant pour la bonne marche des débats se limiter à quelques minutes, ont souvent été prolongées du voeu même de l'assem-

blée. Anecdote assez amusante : un jeune homme arrive devant le micro, qui n'a pas sa carte de délégué. Le président de l'assemblée refuse, pour cette raison, de lui accorder la parole. "Voyons donc, M. Johnson me connaît" dit le jeune homme. Johnson d'acquiescer. Le président : "Je regrette, je ne peux me fier que sur votre carte". La salle approuve. Le jeune homme se retire.

* * *

Des propositions votées en fin de semaine, certaines sont assez étonnantes. Je ne parle pas de celles touchant le repatriement de la Constitution, c'est en quelque sorte le cheval de bataille du parti à l'heure actuelle, et on devait s'attendre à beaucoup d'enthousiasme de ce côté. Mais, on a admis presque sans discussion un plan d'Assurance-santé avec lequel non seulement les soins du médecin seraient assurés, mais aussi ceux de tous les professionnels touchant cette profession.

Lorsque fut passée la proposition "anti scab", on se demande si la statue du grand Maurice, sur son socle, n'a pas dû tressaillir... rappelons - nous Murdochville. Au point de vue éducation, même si on accepte le principe de la gratuité scolaire, il semble bien que les partisans de l'Union Nationale en veulent quelque peu au rapport Parent. Une proposition voulant que soient maintenues, parallèlement au secondaire public, des institutions privées, n'a pu être discutée lors de l'Assemblée plénière, faute de temps. Il eut été intéressant de voir l'ensemble des réactions.

Ce qui a semblé surprendre le plus quelques "vieux bonzes" du parti, c'est la facilité qu'ont eu les jeunes de s'exprimer lors du Congrès. Les jeunes étaient relativement peu nombreux, mais fort actifs. "Emparez-vous de l'Union Nationale", leur a dit M. Johnson. Il est bien certain que le chef de l'opposition a besoin de l'appui des

240,000 nouveaux votants de 1966. Pour les attirer, le parti a besoin d'idées nouvelles, d'idées qui ne soient pas "conservatrices". Tactique électorale au moment où Lesage fait des siennes, ou désir profond de renouveau? Je crois qu'il serait malhonnête de faire dès maintenant un procès d'intentions. On ne peut que constater des faits, si éberluants soient-ils...

La nouvelle Union Nationale n'a cependant rien perdu de ce lyrisme qui émeut les foules. M. Johnson est un brin démagogue, il sait s'attirer la sympathie par des discours enlevés où il parle des "épouses courageuses", du parti qui "refleurit avec le printemps", de "grand-papa Lesage". La réconciliation publique de Jean-Jacques Bertrand et de Yves Gabis avec leur chef a soulevé un enthousiasme délirant. On a applaudi à tout rompre à la mémoire du "grand Duplessis". Mais Daniel Johnson n'a pas,

tout de même, l'emprise qu'avait le fondateur de l'Union Nationale. D'un autre côté, les gens sont plus renseignés, plus intéressés aussi et ils tiennent à dire leur mot. Pour ces raisons, il y a tout lieu de croire qu'il est impossible que le parti redevienne jamais ce qu'il a été.

* * *

L'Union Nationale s'est engagée, en fin de semaine, sur la voie d'une politique positive. Il serait dangereux ou tout au moins fort malhabile pour elle de revenir en arrière. La démocratie n'est pas qu'une mode, c'est une habitude qui se prend très vite. Les gens en ont soupé des beaux programmes électoraux qui s'avèrent après coup promesses de pantins. Si les électeurs donnent une chance encore à l'Union Nationale, et si après ils s'aperçoivent qu'on les a dupés, on se demande ce qui arrivera... Peut-être une autre Révolution mais en moins tranquille...

la vie étudiante

Descendons dans la rue!

Le premier devoir de l'étudiant est d'étudier; mais le mot "étudier" ne doit pas prendre à nos yeux un sens tellement restrictif qu'il justifie l'indifférence envers ce qui n'est pas l'action de mémoriser ou d'analyser une suite ininterrompue de textes. Nous ne pouvons pas priver la société québécoise de notre appui dans toutes les luttes qu'elle soutient présentement et nous avons même l'obligation d'être sur la première ligne de combat, vu la perception plus grande que nous avons généralement des problèmes et des solutions qu'on veut y apporter. Cela pour répondre à plusieurs d'entre nous qui sont trop enclins à se reposer sur leur situation d'étudiant pour justifier leur non-participation aux combats.

Nous avons des armes qui sont parmi les plus stratégiques de la nation présentement et nous nous en servons : UGEQ, AGEUM, journaux étudiants (le "Quartier Latin" est considéré comme un des journaux de combat du Québec) sont dans la mêlée et leur action est déterminante.

Le Québec que nous nous construisons avec ces instruments, nous en profiterons ou nous le subissons selon que les coups que nous frappons auront porté ou raté.

Assez de considérations essoufflantes! Tombons dans le quotidien et le concret : il faut descendre dans la rue aussi souvent que nécessaire et, de ce temps-ci, il y a plusieurs raisons qui nous y appellent; ne prenons comme exemple que "la Fulton-Favreau" et l'impérialisme américain. Ces descentes sur le macadam font plus que tous les discours du monde pour bâtir la solidarité nécessaire à la conduite de la révolution québécoise et pour sensibiliser les cerveaux à ce qui se passe au pied de la montagne.

Nous voulons bien croire que notre socialisme doit surtout être pensé et appuyé sur des recherches et sur la logique, mais, tant que nous n'irons pas dans la rue et que nous ne nous mouillerons pas les pieds, il ne faut pas espérer donner confiance à nos compatriotes dans la sincérité de

nos aspirations de justice sociale. Il est vrai, en fin de compte, qu'il est facile de critiquer lorsque nous ne courons aucun risque, lorsque notre critique n'implique rien de plus que sa publication ou sa prononciation.

Puis, après tout, n'est-il pas évident qu'une marche sur le consulat américain est cent fois plus efficace qu'une lettre de réclamation de la part de

l'UGEQ, quels que soient les termes employés? Même si des victoires éclatantes ne suivent pas toujours immédiatement, il ne faut pas s'en formaliser; nous pouvons être certains que le gouvernement des USA ne doit pas sauter de joie à la nouvelle que ses "amis canadiens" marchent sur le consulat et que M. Lesage, pour sa part, sera plutôt gêné dans ses "démarches" de ra-

patriement lorsque la marche sur Québec aura eu lieu.

Bref, les étudiants doivent bâtir leur pays non seulement sur le papier, mais aussi sur le terrain. Prenons conscience, bon sang, que nous sommes présentement une force de frappe des plus importantes et que nous pesons dans la balance plus que jamais; alors, ne manquons pas notre coup.

Gaëtan TREMBLAY

le Quartier Latin

journal bihebdomadaire des Etudiants de l'Université de Montréal

Publié par l'A.G.E.U.M., le QUARTIER LATIN est membre de la Presse Etudiante Nationale

Directeur intérimaire : Jacques Elliott — Rédacteur en chef : Roch Denis; rédacteur en chef adjoint : Gérald Bernier — Chef des nouvelles : Chantal Gagnon; assistant chef des nouvelles : Christiane Richard — Directeur artistique : Jules Arbec; rédacteur en chef : Roch Poisson; secrétaire : Sylvie Roche — Secrétaire de la rédaction : Jan Stafford.

PUBLICITE : Georges Lefebvre, 739-4777 — Abonnement pour l'année universitaire : \$3.00 — REDACTION : 2222, av. Maplewood, Mtl-26; tél. 733-2128; Centre Social : chambre 707.

Imprimé à 8430, Casgrain, Montréal — Michel Provost, imprimeur

109

Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Les opinions émises dans ce journal ne sont pas nécessairement celles de l'A.G.E.U.M.

"SS DU CHRIST"

Guy Sarrazin analyse cette manifestation d'une mentalité que nous avons connue...

"C'est au cri de "Heil Christ" que des écoliers de Montréal deviennent SS". Ainsi titrait la Presse du 13 mars dernier à la première page de son cinquième cahier. Elle dénonçait ainsi une situation grave au point que la CECM décide de faire enquête. Mais cette situation aberrante n'est qu'une manifestation un peu plus exagérée d'une mentalité que nous avons connue et dont nous subissons encore, peut-être malgré nous, les tristes conséquences.

On connaît les faits. Un jeune religieux de 22 ans en est à sa première année d'enseignement. Il est le zélé titulaire d'une classe de 7e année et cherche un moyen pour stimuler ses élèves au travail. Comme l'imagination des jeunes peut être stimulée par une imagerie militaire, il établit un parallèle entre le Christ et Hitler, voulant les stimuler pour le Christ par des méthodes semblables à celles qu'employait la propagande nazie pour Hitler. Le tableau d'honneur en est un de promotion militaire, comme

l'explique le journaliste de la Presse: "A mesure que ses succès académiques et son bon comportement disciplinaire lui valent une promotion, l'élève passe du rang de "soldat" à celui de "caporal", puis à celui de "sous-lieutenant", "lieutenant", et ainsi de suite, jusqu'au grade suprême, celui de "SS".

LES PETITS SOLDATS

Ce qui frappe, dans tout cela, c'est évidemment le militarisme exagéré. Pourtant, on n'a qu'à entendre le frère Lahaie pour voir que la mentalité profonde qui préside à tout cela est beaucoup plus répandue qu'on ne croit. Bien sûr, les élèves du frère Lahaie sont déjà sensibilisés aux films de guerre et aux corps de cadets. Mais quand on trouve: "Alors je me suis dit, mes élèves, ce sont de petits soldats du Christ, tout le monde doit être des soldats du Christ... Le Christ a réussi à conquérir le monde...".

Voilà donc ce qu'on veut faire: des conquérants bien disciplinés

au service de la grande conquête du Christ. C'est cela que nous avons tous plus ou moins subi. On a voulu nous donner l'esprit de croisade (qu'on pense à la fameuse Croisade eucharistique). Le rapport qu'on établit entre nous et l'autre, on nous l'a présenté comme l'autre-à-conquérir. Bien sûr, cette imagerie est loin d'être nouvelle. On la retrouve même chez des gens fort respectables par ailleurs, comme Ignace de Loyola. Il n'empêche qu'elle est incompatible avec le christianisme, pour qui l'autre, c'est essentiellement l'autre-à-rencontrer. Cette attitude est en train d'être fort lentement et fort péniblement déracinée dans l'Eglise. Il reste que nous l'avons subie, et que, même si nous avons rejeté le christianisme, nous la gardons peut-être parfois. Dans bien des cas, notre attitude n'est-elle pas trop exclusivement militante, irrespectueuse de l'inaliénable liberté d'autrui, se fiant beaucoup plus à une propagande de pression qu'à un dialogue fondé sur le respect de l'intelli-

gence et de la dignité de l'homme? Bien sûr, on peut combattre pour certaines valeurs. Mais il y a une certaine façon de les défendre qui les détruit par le fait même.

DUALISME

Une autre donnée du problème, c'est le dualisme fondamental dans la représentation du monde. Pour le vérifier, on n'a qu'à se reporter à la photo où l'on voit le Christ à droite et Hitler à gauche. Ce dualisme manichéen consiste à mettre le bien d'un côté et le mal de l'autre. Qu'on en juge par les propos tenus au journaliste par le frère directeur et par le frère Lahaie: "Il s'agit, dit le frère directeur, de faire comprendre aux élèves qu'il y a des gens qui ont eu beaucoup d'influence sur les hommes, qui ont été des meneurs. Quelques-uns de ces hommes, comme Hitler, ont usé de cette influence pour mener les hommes vers le désastre. Et il y a le Christ qui, depuis 2,000 ans, veut mener les hommes vers le

bien." Quant au frère Lahaie, il enchaîne: "Le contraste entre ces deux portraits m'avait toujours frappé. Hitler et Jésus-Christ avaient beaucoup de qualités humaines en commun, bien que chez le Christ, elles étaient poussées à la perfection divine. Les deux ont été de grands meneurs d'hommes... J'ai pensé que je pouvais utiliser les moyens avec lesquels Hitler fut si influent pour encourager les élèves dans le bon sens".

"Le bon sens", précisément, tout est là. Le monde est divisé en deux: d'un côté, il y a le camp du bien, de l'autre, celui du mal. Les forces du bien sont dirigées par le Christ, celles du mal par différents hommes qui se succèdent dans l'histoire, dont Hitler. Qu'on n'aille surtout pas croire que mon plaidoyer en est un en faveur de Hitler. Mais il s'agit tout de même de savoir si on va utiliser des figures historiques qu'on peut juger néfastes pour construire une vision dualiste du monde. On admettra évidemment qu'il y a des quali-



(Photo "Montréal-Matin")

"L'autorité-qui-a-toujours-raison-et-à-qui-il-faut-toujours-obéir"

tés chez tels hommes : tout le truc, c'est de les utiliser dans le bon sens, pour le Christ, alors qu'eux s'en servaient dans le mauvais sens. Ne tend-on pas à établir ainsi une déchirure profonde chez l'enfant, déchirure qui lui restera longtemps ? Nous avons tendance, dans notre milieu, quelles que soient nos options idéologiques, à diviser le monde en deux camps : il y a le bien, où l'on se trouve, et le mal, où sont ceux qui ne pensent pas comme nous. Et même si les autres possèdent des qualités, au fond, c'est nous qui nous en servons dans le bon sens, tandis qu'ils errent dans le mauvais chemin de perdition.

Evidemment, l'élément militaire intervient encore dans cette vision dualiste. Car les deux camps sont opposés, et ils se combattent nécessairement. L'autre, ce n'est pas seulement l'autre-à-convertir, c'est l'autre-à-combattre, et, finalement, l'autre-à-vaincre. On dressera ainsi à un "apostat" plus ou moins intolérant selon les cas. De toute façon, tout en convenant que, pratiquement, ces éléments peuvent être équilibrés par d'autres, il reste que le rapport à l'autre est faussé au départ. On s'explique très bien comment certains ont laissé le christianisme pour établir un rapport authen-

tique avec cet autre qu'on nous avait défiguré.

PEDAGOGIE DE CONCURRENCE

L'autre-à-combattre, on le retrouve dans l'aspect pédagogique de la question. La pédagogie que nous avons connue et qui continue de prévaloir au Québec, c'est une pédagogie de l'émulation et du résultat, comme on peut en juger par les propos du frère directeur : "Il s'agit surtout d'un système d'émulation pour les élèves. Vous savez, cette classe de 7e, c'est une classe de gars brillants, et leurs résultats sont très bons".

Car il ne faut pas oublier que le but du fameux système, c'est de stimuler les élèves, de les "pepper". Et le meilleur moyen de les stimuler, c'est de les opposer les uns aux autres, de façon à ce que le meilleur soit le plus haut gradé (SS). Nous avons tous connu le système dont ce cas est une illustration frappante. Le combat n'est pas exclusivement militaire : il peut également se situer au plan économique, celui de la capitalisation des points. La classe devient ainsi le modèle parfait d'une économie de concurrence, où, comme dans la jungle, la loi du plus fort est toujours la meilleure. Ici

encore, les relations inter-personnelles sont faussées à la base.

Voilà pourquoi ce système est aliénant : il empêche la communication avec les autres et avec soi-même. Il divise d'avec soi-même et ne permet de se retrouver, ainsi que les autres, que dans un contexte d'assujettissement et de négation de la liberté. "Heil Christ" : le Christ devient ainsi le dépersonnalisant par excellence, celui auquel on obéit d'une façon automatique. Il n'est plus celui qui me permet de vivre, mais celui par lequel je me nie en me livrant à un faux absolu, l'absolu-idole, à l'image parfaite de la volonté de puissance ; non pas celui qui m'aide vraiment à me tenir debout, mais celui qui m'accable de sa grandeur et me force à m'agenouiller. Comme l'écrivait Pierre Maheu dans le premier numéro de Parti-Pris, "notre être nous était volé..."

C'est vraiment là le système asphyxiant dont on ne se libère qu'en en sortant, malgré lui. C'est ce qu'a voulu faire un élève de cette classe en alertant les journalistes, s'attirant ainsi la réprobation du directeur : "En tout cas, l'élève qui a communiqué cela aux journaux, il a suivi une procédure archi-fausse. S'il n'aimait pas cela, il aurait dû nous le dire. De toutes fa-

çons, nous pensons savoir de qui s'agit. Et je peux vous dire que c'est un élève un peu craqué !" Depuis quand apprend-on aux enfants de nos écoles à protester contre l'autorité, quand c'est nécessaire ? Car le faux Christ, dont on a parlé plus haut, c'est le Christ de l'autorité - qui - a - toujours - raison - et - à - laquelle - il - faut - toujours - obéir.

Et on s'étonnera que les Québécois soient des révolutionnaires voulant dépasser leurs dualismes pour être chez eux. Oui,

être chez eux, car ils ont été déracinés d'eux-mêmes, entraînés à la remorque d'autres qu'eux-mêmes. Comme on comprend qu'ils veuillent se retrouver eux-mêmes avec leur liberté. L'immense cri de colère auquel on assiste présentement, prélude peut-être à un immense éclat de rire qui se fait pressant. Ce cri de colère ne cherche-t-il pas à réconcilier l'âme québécoise avec elle-même et à former un groupe humain où les relations soient à nouveau authentiques ?

Vous rencontrez les gens les plus gentils sur une

HONDA



"LA MOTO LA PLUS RAPIDE VENDUE AU MONDE"

ECONOMIE : plus de 225 milles par gallon — Style et couleurs formidables — 3 et 4 vitesses de transmission
Gratuit premières leçons — Termes faciles

MODELES à partir de \$310

Ecrivez pour nom de votre concessionnaire
OU VOIR

Bentley's Cycles & Sports Ltd.
2081 Bleury — 255 Beaubien Ouest, — Montréal

Le Petit Bal du Samedi

présente

UNE SOIREE GRAND SPECTACLE

• *Artistes invités*

Les Jérrolas

AU GRAND SALON DU CENTRE SOCIAL

SAMEDI, 27 MARS 8 h. 30 P.M.

• *Danse au son de l'orchestre de*

Dominic Furlano

— PRIX DE PRESENCE —

Le Quartier Latin
EST LE SEUL JOURNAL QUI VOUS APPARTIENNE
COLLABOREZ : LOCAL 707

Un service d'assurance complet
voilà ce que nous vous offrons

LES PRÉVOYANTS
DU CANADA

Assurance-vie — Assurance générale

Sept bureaux à Montréal

861-8497	729-3218	524-3023
735-1665		738-1943
331-1350		388-3897



avec
Coke
y a d'la **Joie!**



Au chalet, ce qui glisse le mieux dans les gosiers en pentes, c'est Coca-Cola avec son goût unique au monde, et, pour ramener l'entrain, c'est du ressort en bouteille.

Coca-Cola et Coke sont des marques déposées qui identifient le produit de Coca-Cola Ltd.

Ménard: c'est déjà une victoire, même si ce n'est pas la mienne

Nous nous sommes battus contre le sentiment peut-être le plus bête qui soit, la peur. Et nous avons perdu.

Tout au long de la campagne, j'avais l'habitude de dire à mes organisateurs: "En somme, peu importe que je l'emporte ou non, ce qui compte, c'est le nombre de gens que nous réussissons à convaincre de l'utilité de l'action de l'association. C'est pourquoi je m'attaque dans mes discours aux moments peut-être les plus difficiles de notre histoire mais aussi aux plus significatifs." Il y a quand même 1,500 personnes qui ont compris et qui sont d'accord au point de faire confiance à un ancien directeur du "Quartier Latin". Il y en a probablement plus qui ont simplement compris et qui sont d'accord. C'est déjà une victoire même si ce n'est pas la mienne.

Cette défaite est quand même la meilleure preuve que

tout ce que nous disions sur la liberté d'expression est vrai. Comment peut-on encore maintenant nous accuser d'être des artistes de la propagande? Ceux qui ont prétendu que nous cherchions à imposer nos idées, à les faire pénétrer subtilement dans les esprits, comprendront, j'espère, que leurs voisins ont peut-être, comme eux, assez d'intelligence pour ne pas gober bêtement tout ce qu'ils lisent.

Il y a aussi une chose que nous aurons découverte au cours de cette année. C'est dans quelles circonstances les hommes font des erreurs. Ce peut être par malice, c'est extrêmement rare; ce peut être par manque d'intelligence, c'est plus commun. Mais les hommes intelligents font des erreurs par peur, lorsqu'ils sont, seuls, convaincus d'avoir raison mais incapables de trouver des appuis.

Je ne voudrais pas que cela arrive au prochain président

de l'AGEUM. Si effectivement, comme nous le croyons, notre politique va dans le sens du progrès, il ne pourra s'empêcher de la réaliser au moins en partie. Il est alors important qu'il le fasse bien. Et, pour cela, il est important que tous ceux qui étaient prêts à travailler avec moi travaillent avec lui. J'espère les avoir convaincus pour une cause et non pour un homme.

Enfin, l'on m'avait toujours dit, au cours de l'année, que la politique "trop franche" que nous menions au "Quartier Latin" nous ferait perdre tous nos amis. Eh bien, je m'en suis quand même trouvé 1,500... et même un peu plus. Il est quand même consolant de pouvoir se dire chaque fois que l'on rencontre trois personnes sur le camp: "J'y ai un ami."

Et puis, les hommes peuvent être battus, les bonnes idées finissent toujours par triompher.

Serge MENARD

ÉLECTIONS À POLY

Chers amis,

Dans quelques jours, vous engagerez, par votre vote, la marche de l'Association pour l'an prochain. Au milieu du folklore d'une campagne électorale, nul ne peut ignorer le sérieux de ces élections.

D'après sa charte, l'Association a pour but fondamental "d'assurer le bien-être physique moral, intellectuel, social et économique des étudiants" (art. 2). C'est là le grand principe qui doit inspirer l'action de ses dirigeants.

Durant l'année, par le travail de ses comités, l'Association rend des services très divers aux étudiants, soit en tant que collectivité, soit à titre individuel.

Pour répondre à la demande actuelle des étudiants, nous devons prévoir des améliorations sensibles de ces services. Nous devons prévoir aussi qu'un plus grand nombre d'étudiants devront participer à l'organisation des activités étudiantes et qu'un plus grand nombre devra en profiter.

Dans une organisation comme la nôtre, l'exécutif doit être le cerveau qui définit la politique de l'Association, la coordonne et l'exécute sur mandat du Conseil des étudiants. La preuve est faite depuis des années qu'un bon exécutif signifie:

- satisfaction des étudiants au niveau des services;
- enthousiasme général des gars de Poly;
- bonne renommée des étudiants-ingénieurs à l'extérieur.

Un bon exécutif doit d'abord être uni et solidaire: la division des efforts amène rarement des résultats. Ensuite,



M. Marcel Goulet
Candidat à la présidence



M. Raynald Lamothe
à la vice-présidence



M. Daniel O'Domachue
au poste de secrétaire



M. Jacques Martel
à la trésorerie

comme groupe, il doit être consciencieux, laborieux et par là efficace.

Ayant réussi à réunir autour de moi un groupe de gens décidés, dévoués et dé-

sintéressés, je demande sans hésitation votre confiance la plus totale et un mandat clair pour le parti que je vous présente.

Marcel GOULET

Les dessous de la formule Fulton-Favreau

N.D.L.R. — Si nous publions intégralement le texte de Me Jacques-Yvan Morin, c'est que nous savons que les étudiants sont considérés comme des "non-instruits" en cette grave question de la formule Fulton-Favreau. Maître Morin apporte des arguments nombreux et fort opportuns dans le débat en cours.

par Jacques-Yvan MORIN,
professeur à la Fac. de Droit

I

Le mode d'amendement d'une constitution doit tenir compte des droits et intérêts de cette constitution à pour bu de protéger. Il doit également, dans toute la mesure du possible, favoriser l'évolution des institutions, de manière que celles-ci reflètent constamment les aspirations de la population, ainsi que sa mentalité et sa philosophie sociale. Un processus d'amendement qui tend à frustrer les intérêts d'une partie de la population ou à bloquer l'évolution normale des règles constitutionnelles constitue un danger pour l'avenir et risque de nous enfermer dans une série de dilemmes dont nous ne pourrions sortir qu'à coup d'ultimatums ou de menaces.

Les intérêts canadiens-français qu'il convient de développer à l'heure actuelle sont de deux ordres :

a) Pour le Québec, l'opinion publique réclame au minimum un statut particulier au sein d'une confédération renouée, de manière qu'il puisse devenir un véritable foyer de rayonnement français et permettre à la majorité francophone d'obtenir le contrôle de sa propre économie.

b) Pour nos minorités de l'est et de l'ouest, nous réclamons, en matière de langue et d'instruction publique, des droits égaux à ceux dont jouit la minorité anglophone au Québec.

II

Or, il est certain que les arti-

cles 92, 93 et 133 de l'A.A.N.B., qui contiennent l'essentiel des pouvoirs et des droits des minorités, ne pourront être modifiés et améliorés sans le consentement de toutes les provinces, si la Formule Fulton-Favreau est adoptée. Le "livre blanc" publié récemment par le gouvernement fédéral nous apprend que le système de délégation défini dans la formule Fulton-Favreau ne permet pas d'y accéder. "Un changement dans la position constitutionnelle d'une province ne pourrait s'accomplir que par des modifications de fond apportées à la Constitution elle-même": ici encore joue la règle de l'unanimité.

L'attitude la plus prudente consisterait donc à n'approuver le mode d'amendement qu'après avoir obtenu d'Ottawa et des autres provinces un accord sur les changements constitutionnels majeurs dont parle la Commission Laurendeau-Dunton. Les problèmes de fond (statut du Québec, droit des minorités) seraient réglés avant les questions de pure forme (le "rapatriement"). On pourrait alors, à la rigueur, admettre un mode d'amendement rigide qui garantirait les avantages acquis. Toutefois, il serait préférable de définir un processus d'amendement double qui permettrait aux provinces à majorité anglophone, compte tenu des droits minoritaires, de se centraliser davantage, selon leurs besoins, tandis que le Québec pourrait se décentraliser davantage par rapport au gouvernement central, selon ses aspirations.

III

Par ailleurs, si l'on estime qu'il n'est pas opportun de subordonner le mode d'amendement à la définition préalable des pouvoirs du Québec, on peut tenter "d'améliorer" la formule Fulton-Favreau, sans toutefois se dissimuler les difficultés d'une telle entreprise, tant sur le plan technique que sur le plan politique.

1. On pourrait en premier lieu étendre les dispositions de l'art. 3 du projet de rapatriement, lequel stipule qu'un amendement constitutionnel relatif aux droits existants d'une ou de plusieurs provinces, mais non de toutes, n'entrera en vigueur qu'avec le consentement de chaque province intéressée. A l'heure actuelle, cette disposition ne vise qu'un petit nombre d'articles de l'A.A.N.B. (v.g., 6, 7, 94, 107, 114 à 116, 124, 143), mais elle pourrait être étendue de telle sorte qu'un amendement relatif aux pouvoirs d'une province ou à l'usage du français dans une province, notamment en matière d'enseignement, pourrait être mis en vigueur par le Parlement fédéral avec le concours de cette seule province. Ce mode d'amendement pourrait n'être applicable qu'au Québec (mode d'amendement spécial) et permettrait à la Législature d'accroître ses compétences par un accord direct avec Ottawa, non sujet au consentement des autres provinces.

2. En second lieu, on pourrait retenir, en l'élargissement, une proposition mise de l'avant par la Saskatchewan à la conférence constitutionnelle de 1960. Cette province suggérait d'adopter un mode d'amendement souple à l'égard de l'art. 92, par. 13 (pro-

priété et droits civils): la majorité des provinces suffirait, mais le Québec pourrait empêcher l'application sur son territoire de toute loi fédérale votée en vertu de l'amendement (pouvoir de nullification). On pourrait étendre ces dispositions à l'ensemble de la Constitution, mais il est évident que les compétences du Québec ne s'en trouveraient pas augmentées; le Statut particulier résulterait alors d'un processus essentiellement négatif. En outre, cette proposition n'apporte aucune solution aux problèmes de la langue et de l'enseignement dans les provinces anglophones.

3. Enfin, on pourrait modifier les dispositions de l'art. 13 du projet de rapatriement de manière que le Parlement fédéral puisse déléguer ses pouvoirs à une seule province, sans le consentement de trois autres législatures provinciales. Dans le cas du Québec, cette délégation ne serait révocable qu'avec le consentement du gouvernement de cette province. Cette proposition n'apporte cependant aucune solution au problème de la langue et de l'enseignement.

IV

En fin de compte, seul l'abandon de la règle de l'unanimité, tel que proposé ci-dessus, permettra l'extension de l'usage du Français dans les provinces à majorité anglophone, le progrès de l'enseignement en langue française et l'élaboration d'un statut particulier pour le Québec.

Si l'on estime qu'il est impossible, à l'heure actuelle, d'obtenir une telle modification de la formule Fulton-Favreau, il faudrait alors opter pour le statu-

quo, c'est-à-dire s'opposer purement et simplement à la formule d'amendement (donc au rapatriement). La situation actuelle est en effet plus "fluide" puisque la règle de l'unanimité n'y est pas consacrée par le droit.

V

Je crois qu'il importe avant tout de prendre le temps de réfléchir. La Commission Laurendeau-Dunton et le Comité de la Constitution devraient d'abord nous dire quels sont les changements constitutionnels qui s'imposent avant que nous ne nous engageons à fond. Quand il s'agit de l'avenir d'un peuple, rien ne presse. Je ne me prononce pas contre le rapatriement lui-même, mais contre le mode d'amendement qu'il cache.

On nous dit qu'il doit s'établir un dialogue entre Canadiens et Canadiens. Je le veux bien, à condition qu'on ne commence pas par compromettre l'avenir irrémédiablement. Le gouvernement doit tenir compte de l'avenir de la nation canadienne-française et non pas seulement des intérêts du moment.

Parce qu'il faut bien se rendre compte de la portée du vote qui aura lieu à la Législature d'ici quelques semaines: si le Québec approuve la formule Fulton-Favreau, il signifiera au reste du pays que nous sommes satisfaits de la Confédération de 1867 et que nous acceptons béatement de nous lier les mains pour l'avenir.

Trop de politiciens disent: "Demain nous serons courageux" alors qu'à l'heure actuelle, ils sont prêts à accepter tous les compromis. C'est du présent que dépend l'avenir. Notre avenir est le vôtre, MM. les ministres.



en bref

Manifestation antiségrationniste à Ottawa

MONTREAL (CUP), (PEN). — Environ 4,000 manifestants, pour la plupart des étudiants, ont défilé devant l'ambassade américaine, dimanche le 14 mars, pour appuyer la lutte pour la reconnaissance politique des Noirs en Alabama et dans les autres Etats du Sud des Etats-Unis.

Des étudiants d'au moins six universités ontariennes ont participé à cette démonstration, la plus considérable de l'histoire canadienne en matière de droits civils. On y a remarqué aussi quatre parlementaires, environ 25 ecclésiastiques et plusieurs jeunes couples accompagnés de leurs enfants.

La démonstration se déroula paisiblement, par un après-midi ensoleillé, aucun incident

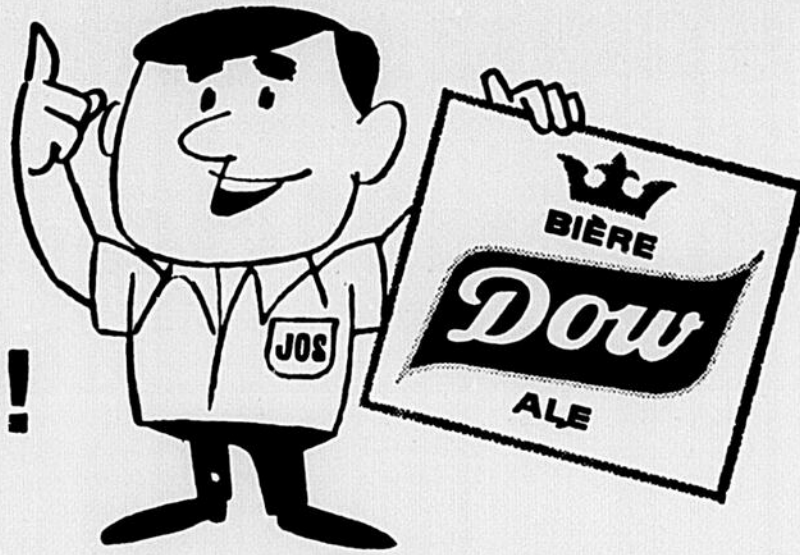
ne troubla ni le rassemblement sur la colline du Parlement ni le défilé devant l'ambassade américaine.

La citoyenneté canadienne incompatible avec l'athéisme

TORONTO (PEN) — En vertu de la loi canadienne sur la citoyenneté, loi promulguée en 1954, le juge Stanley Schatz de la Cour Suprême de l'Ontario a refusé à un couple hollandais le droit de devenir citoyens canadiens. Le fait que M. et Mme Bergsma soient incroyants et ne puissent prêter le serment d'allégeance sur la Bible a donné lieu à cette décision.

Le bureau de direction de l'association canadienne des libertés civiles proteste contre cette mesure anti-démocratique et demande au Parlement fédéral de modifier la loi, afin d'éviter de tels cas.

voyons, voyons,
mon bon ami...
pensez-y-donc!



Dites Donc Dow

D'ACCORD,
ELLE EST LAIDE,

Mais...



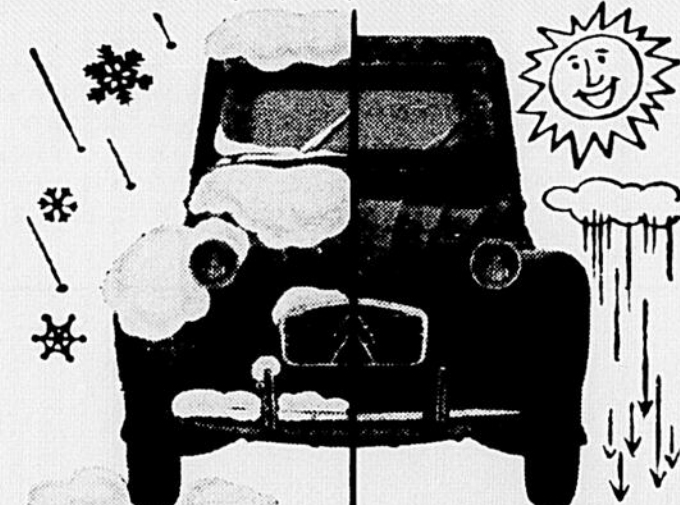
avec elle, c'est la liberté... elle vous offre la clé des champs!



elle porte, elle emporte, elle transporte n'importe quoi, n'importe où!



toute simple et très "nature" c'est la voiture de l'aventure!



robuste, elle peut coucher dehors toute l'année!

parce qu'elle ne vous coûte rien, rien à l'entretien, rien en assurance, rien en consommation (60 milles au gallon);
parce qu'elle n'a pas besoin de route, qu'elle passe partout, sur les mauvais chemins, sur la neige, la glace, le sable;
parce qu'elle est si logeable, qu'on y est si bien assis, qu'elle est décapotable, qu'elle est *si bien chauffée*;
parce qu'elle est à votre service,
parce que ce n'est pas vous qui êtes au sien!

1,000,000 de connaisseurs l'ont choisie pour son confort — sa maniabilité — son économie — sa sécurité — sa robustesse — Venez essayer la 2 CV... Ensuite, vous direz sans doute: "Après tout, elle n'est pas si laide que ça!!!"
Nous vous souhaitons la réussite et une 2 CV pour la graduation! \$1,450.00 "tout compris".

CITROËN
CANADA LIMITÉE

MONTREAL
CITROËN CANADA LIMITÉE
4010 ouest, Ste-Catherine
4564, rue Papineau
Tél.: 937-7411
Tél.: 527-9861

CHICOUTIMI-JONQUIÈRE
SELECT AUTOMOBILES
581 boul. du Centenaire
Jonquière
Tél.: 547-1111

TORONTO
CITROËN CANADA LIMITED
623 Yonge Street
Tél.: 922-6191

Concessionnaires et points de service à: Amos - Belleville - Chicoutimi - Jonquière - Drummondville - Edmonton - Granby - Halifax - Hamilton - Kingston - Kitchener - Lévis - Matane - Montréal - New Liskeard - Ottawa-Hull - Peterborough - Québec - St. Jean d'Iberville - Scarborough - Sherbrooke - Sydney - Toronto - Trois-Rivières - Val d'Or - Val St-Michel - Vancouver - Woodhill (Malton).

GARANTIE TOTALE
de 2 ANS ou 24,000 MILLES sur
les PIÈCES et la MAIN-D'OEUVRE

en bref

**Avis
aux étudiants
étrangers**

Avez-vous reçu le questionnaire "Enquête du Service d'Accueil sur les vacances d'été?"

—Si non, venez en chercher un exemplaire au bureau du Service d'Accueil, bureau 773 du Centre social.

—Si oui, répondez-y le plus tôt possible.

Déjà plus de 100 réponses ont été reçues. Nous aimerions connaître les désirs de TOUS.

AIDEZ-NOUS A VOUS AIDER A PASSER DES VACANCES AGREABLES.

**Championnats
interfacultaires
de hockey**

Finale A — Polytechnique a vaincu H.E.C. 7 à 3, Michel Drouin a 2 buts et 2 assistances pour les champions.

Finale B — Optométrie a défait Lettres-E.N.S. par le compte de 7 à 5. Bertrand a été l'étoile de la joute avec 3 buts pour les vainqueurs.

Finale C — La faculté des Arts a finalement eu raison des Sciences Sociales, 7 à 6 dans une partie qui a nécessité une période supplémentaire.

**Championnats
interfacultaires
de basketball**

L'équipe des H.E.C. a remporté le championnat de basketball de l'Université en battant Education physique 52 à 38. Martel des H.E.C. a été le meilleur compteur avec 56 points.

FUTUR MEDECIN!

Location idéale, bureau et résidence sur même étage, moderne et très propre, ancien bureau de professionnels. Population: 12,000 âmes et toujours grandissante. Avenir florissant.
Tél. 748-8019 ou 655-1505

**ASSURANCE
AUTOMOBILE**

Nous représentons 21 compagnies

TAUX DE FLOTTE POUR
ETUDIANTS UNIVERSITAIRES
ET PROFESSEURS

L.-M. DESILETS
ASSURANCES
Montréal: 861-5395
Québec: 872-7186
St-Hilaire: 467-5636

BUREAUX A LOUER

Opportunité pour avocat, dentiste, optométriste de s'établir dans une localité progressive. S'adresser "Centre professionnel, Edifice Caisse Populaire St-Edouard de Fabreville. — Tél. 627-2668-9 — le jour

aventure

Expédition au Mont-Logan

Le 6 décembre au matin, deux voitures, 6 personnes et beaucoup de bagages filaient sur la rive sud en direction de la Gaspésie, plus précisément vers le Mont-Logan, près de Matane.

Tous, Claude Girard, Eddy Butler, Claude Michaud, Jean-Guy Levaque, Claude Gou et Louis Handfield (tous étudiants à Poly sauf Eddy), nous voulions voir et skier ce fameux Mont-Logan, dont on entend parler si souvent, mais sans jamais plus de détails.

Après un départ à 4 h. du matin sur une route verglassante et qui, quelques heures plus tard, devint une route enneigée que les rafales rendaient invisible par moment, nous réussîmes à nous rendre à Matane vers 5 h. 30 du matin le lendemain dans une tempête digne de nos vieux hivers canadiens. Durant le trajet, la Volkswagen de Claude Gou prit le champ sans dommage, alors que la visibilité était nulle et que Claude Girard croyait la fin du monde arrivée.

Tout le paysage est changé, on se croirait au pire de l'hiver: bancs de neige aussi hauts que les voitures, rafales de neige, etc... cependant, les habitants nous disent que jusqu'ici la température a été très clémente...

On rencontre dans la soirée Monsieur Yvan Fortier (directeur technique du poste de télévision CKBL-Matane et aussi promoteur du ski au Mont-Logan) qui décide de nous accompagner pour la montée. La soirée se passe à discuter sur les moyens de se rendre au sommet, le lendemain, et sur les possibilités du Mont-Logan comme centre de ski.

Ayant élu domicile pour la nuit à la salle du conseil de Matane, nous ne faisons que penser à la montée du lendemain.

Lundi, vers dix heures, tout était prêt (nous avons dû louer deux ski-doods à deux chenilles). On se rendit par auto jusqu'à Cap-Chat et ensuite Saint-Octave de l'Avenir. La raison de ce détour est que la route directe entre Matane et Mont-Logan n'est pas encore terminée.

A 1 h. 30 de l'après-midi, laissant derrière les voitures, nous nous dirigeons sur la piste vers le sommet du Mont-Logan. Les ski-doods sont chargés au maximum et ils doivent en plus tirer avec des câbles cinq d'entre nous en ski, avec le restant des bagages sur le dos.

Plusieurs skieurs connaissent ce qu'est la montée du 2.5 milles du Pinkham Notch au "Shelter" au Mont-Washington, et ils peuvent très bien se faire une idée de celle de 22 milles de Saint-Octave de l'Avenir au sommet du Mont-Logan (dénivellation: 3,600 pieds).

Après quelques milles, on passa la barrière de la réserve sans difficulté avec les permissions écrites du ministère des Terres et Forêts, du Service de Protection des Forêts de la Gaspésie, et de la Réserve des Chic-Choc. Ensuite, on escalade la fameuse paroi des Chic-Choc. En haut de cette paroi, se croyant arrivés au but, nous demandâmes à Monsieur Fortier s'il restait beaucoup de chemin à parcourir. Il nous répondit qu'il restait environ 16 milles. Il était 6 heures du soir. Pas besoin de dire que nous avalâmes notre salive sans dire un mot. C'est à

cet endroit que nous sommes entrés en contact, au moyen d'un poste émetteur-récepteur, avec la station émettrice de TV (CKBL-Matane), située sur le sommet du Mont-Logan, et qui fut notre refuge durant notre séjour. Tout allait très bien et nous devions reprendre contact une heure plus tard.

Le ski-doo à chenille simple prit les devants et, à environ 7 milles du sommet, le moteur "ne voulut plus rien savoir". Diagnostic: givre dans le carburateur; heureusement, un abri d'été pour les bûcherons se trouvait tout près et, à demi-gelés, Jean-Guy Levaque et Claude Girard s'empressèrent d'aller à l'intérieur afin d'allumer un feu.

Deux heures se passèrent sans nouvelles de l'autre équipe. L'inquiétude nous prit, car on pouvait imaginer le pire.

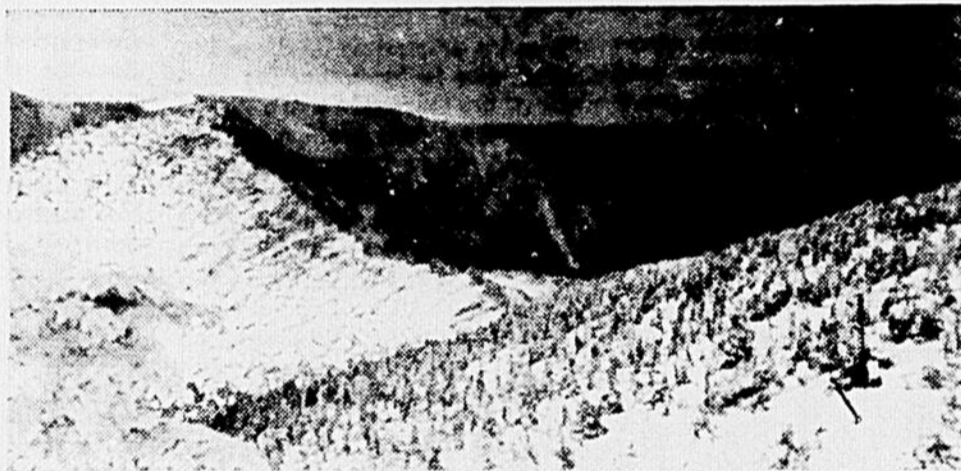
C'est alors qu'un des hommes du poste au sommet arriva à notre rencontre en ski-doo. Il paraissait très inquiet car la dernière équipe n'avait pas communiqué par radio à l'heure prévue. Sans s'attarder plus à nous, il s'empressa d'aller à la rencontre des autres.

Ils avaient aussi eu des troubles mécaniques et en plus aucun abri proche. Par exprès, ou sympathie pour le moteur, la radio cessa de fonctionner en même temps que le moteur. Le froid se faisant sentir de plus en plus et sachant qu'ils ne pouvaient rester là et attendre de l'aide, ils tentaient l'impossible pour remettre le moteur en marche. Ce n'est que vers 9 h. du soir que l'homme du poste arriva. Tous étaient soulagés ou plutôt encouragés moralement. Il fallût abandonner le ski-doo sur place et trouver refuge plus loin dans un camp de bûcherons abandonné. L'homme retourna au sommet pour aller chercher des pièces de rechange et l'outillage nécessaire. Pendant ce temps, on alluma un feu pour se réchauffer. La nourriture étant avec l'équipe No. 1, nous mangeâmes les restants de nourriture laissés sur les tables par les bûcherons quelques mois auparavant. (toasts, biscuits-sodas, sirop, etc...) qu'il fallait réchauffer. Monsieur Fortier préférait crever de faim plutôt que d'y goûter. Puis on attendit jusqu'à 11.00 p.m. la réparation du ski-doo et on rejoignit la première équipe qui fut très soulagée de nous revoir. Mais là encore les troubles continuèrent et on dû laisser Eddy Butler, Claude Gou et Jean Guy Levaque avec un ski-doo en panne, pour la nuit, dans la cabane, qu'ils surnommèrent "L'HOTEL". Les autres se rendirent au sommet ce soir-là vers 2:30 a.m. Une fois à l'intérieur, bien au chaud, Claude Girard s'assit sur une chaise et nous dit: "Les gars, je crois que je vais pleurer", et il s'en fallut de peu tellement il était épuisé, et il n'était pas le seul.

Mardi matin, le restant de l'équipe arriva suivi d'Eddy qui avec ses talents de mécanicien avait réussi à faire repartir le moteur. Ils nous confièrent que L'HOTEL n'était pas bien chauffé et qu'il fallait porter plainte. En même temps, Monsieur Fortier redescendit avec le ski-doo loué et nous annonça à la radio, à la fin de la journée qu'il n'avait pas eu d'ennuis en descendant. Puis ce fut 4 jours de ski excellent. Il y avait de 6 à 7 pieds de neige en



Les sportifs au sommet du Mont



"Le paysage est de toute beauté..."

moyenne (et dire que cette année il n'y avait presque pas de neige à comparer aux autres années). Le paysage est de toute beauté avec une vue à n'en plus finir. Nous partions le matin de bonne heure pour ne revenir qu'à la noirceur. Toutes nos fatigues de la montée étaient oubliées et nous ne pensions plus qu'à skier et aux possibilités qu'offrirait un centre de ski à cet endroit.

Enfin l'heure du départ arriva, il fallut faire les bagages et s'organiser pour redescendre avec le seul ski-doo qui nous restait. Nous quittâmes le sommet vers 1.00 p.m. et vers 7.00 hres nous étions tous confortablement assis dans les voitures. Adieux et remerciements à M. Fortier et ce fut le voyage de retour à Montréal et la reprise des cours.

Personne ne regrette son voyage et n'est surtout pas prêt de l'oublier. Notre plus fort désir c'est de retourner bientôt skier au Mont-Logan dans un centre de ski parmi les plus beaux de l'est

POSSIBILITES D'UN CENTRE DE SKI AU MONT-LOGAN

Des pistes pouvant aller jusqu'à 5 milles environ si ce n'est plus pour calibre intermédiaire; des pentes pouvant satisfaire tous les goûts autant débutant qu'expert.

Un centre de ski dans la province qui pourrait se comparer aux centres de l'Europe et de l'Ouest. Un petit Val-d'Isère comme disent certains experts avec la possibilité d'opérer de mi-novembre à fin de mai sinon plus. C'est pourquoi un groupe d'hommes

d'affaires de Matane a pris le projet en mains et décidé d'y ouvrir un centre de ski avec toutes les remontées mécaniques nécessaires, d'y organiser une école de ski renommée et surtout procurer les facilités de logements à la portée de tous.

Il serait possible d'y passer une fin de semaine pour \$50.00 qui inclurait le billet d'avion aller-retour de Montréal à Matane, les repas, la chambre et les monte-pentes et tout cela à partir de vendredi soir au dimanche soir, sans compter tous ceux qui prendraient leurs vacances de ski en cet endroit. On peut aussi envisager la répercussion d'un tel centre de ski sur le problème économique de la Gaspésie, en hiver.

C'est le moyen idéal pour attirer les touristes en hiver, d'aider aussi à employer des gens de là-bas pour travailler dans un centre de ski qui demanderait beaucoup de personnel, etc...

Dû à sa position géographique, c'est-à-dire situé entre le fleuve St-Laurent, le golfe St-Laurent et l'Océan Atlantique, il reçoit de ceux-ci l'humidité nécessaire pour accroître les chûtes de neige. On remarque un phénomène physique rare: normalement, la valeur en eau d'une certaine quantité de neige est de 10% tandis qu'au Mont-Logan, elle est d'environ 60 à 65%. Ce qui lui permet une durée plus longue, une accumulation plus importante, car son volume ne diminue pas ou presque pas après les chutes de neiges, etc...

L'EQUIPE EXPEDITIONNAIRE

Jacques Hébert à la première de "La tête des autres":

"Je reviens d'un long voyage en Poldavie..."

En m'invitant aujourd'hui — et surtout en me demandant de vous dire quelques mots, (un billet de faveur, faut que ça se paye) vous saviez dans quelle situation embarrassante vous alliez me placer ! Et c'est ce qui vous amuse, bien sûr !

En liberté provisoire, je suis dans ce qu'on appelle une "période d'instance". C'est une sorte de maladie qui interdit au malade les moindres abus... particulièrement les abus de langage. Les étudiants en droit me comprennent... En fait, mes avocats m'ont supplié de me taire jusqu'à nouvel ordre. (Paraît que tout est *sub judice* et qu'il me faut me méfier même de mes hoquets).

Or, en dépit de ma mauvaise réputation, je suis très respectueux des lois : je paye mes impôts, j'évite de brûler les feux rouges et, quand je suis en prison, je ne demande pas d'aller arroser la patinoire !

Bien sûr, je ne suis pas un citoyen modèle, il m'arrive encore de siroter un cinzano sur glace... et je ne vais pas communier tous les matins, mais dans les circonstances, j'hésiterais à violer quelque loi en vous disant ce que je pense de la justice dans ce pays.

Marcel Aymé lui-même, qui n'était pas, que je sache, malade d'instance quand il a fait jouer sa pièce à Paris, avait eu la prudence de situer l'action de "La tête des autres" dans un pays lointain, la Poldavie.

Cela m'a donné l'idée de vous parler de la justice en vous citant des extraits d'articles de Morvan Lebesque, citoyen d'un autre pays lointain, la France.

La situation sera donc claire : ce n'est pas à moi qui parlerai et ce n'est pas du Québec dont il s'agira. Ceux qui l'oublieront en cours de route ne peuvent être que de mauvais esprits, voire même, comme disait jadis Duplessis, "des salisseurs de leur province".

Donc, je cite. Ouvrons les guillemets !

"A la fin du 18^e siècle, à l'heure où l'Europe épelait la Déclaration des droits que la France venait de promulguer, un poète allemand prononça cette parole immortelle : "je préfère l'injustice au désordre". Un siècle et demi a passé et le terrible choix de Goethe... (un compatriote de Wagner... Richard!) le terrible choix de Goethe demeure inscrit dans nos habitudes et dans nos mœurs.

"Aujourd'hui, c'en est fait, l'ordre règne à Bordeaux.

(C'est une coïncidence, que voulez-vous que j'y fasse ! Ils ont un Bordeaux par là-bas aussi) Aujourd'hui, oui, la vie à Bordeaux continue, les affaires publiques suivent leurs cours, les honnêtes gens s'endorment, chaque soir en paix et les patrons de bordel ne craignent plus pour leur montre en or. Il n'y a qu'un malheur : c'est que cet ordre-là a été payé, et payé si cher qu'il s'est défiguré lui-même. Il s'appelle encore l'ordre et il en porte le masque, mais il n'y a plus rien dessous. Ou plutôt si : il y a un muffle, le muffle énorme de l'ordre-qui-règne-à-Bordeaux. Et maintenant, regardez-le, si vous n'avez pas peur des monstres."

Pendant l'affaire Dreyfus, "l'ordre affrontait le désordre, ainsi que le hurlaient les Barrès et les Déroulède. Un grand corps constitué, protégé par les autres corps constitués, exigeait de n'être pas mis en question, proclamait son droit à imposer une erreur. En face se tenaient les fauteurs de désordre qui exigeaient, eux, que la justice suivit son cours, ne fût-ce que pour affirmer les droits d'un seul homme. Et finalement, ceux qui avaient raison l'emportèrent. Et Dreyfus fut réhabilité, et alors chacun eut le sentiment que — mais, oui, c'est bien le terme exact — tout était rentré dans l'ordre. Et la France, enfin, respira."

"L'ordre règne à Bordeaux, mais l'air y est irrespirable. L'ordre règne à Bordeaux, mais ce n'est pas celui qui permet de vivre, d'aimer, d'espérer. Car il n'y a et il n'y aura jamais qu'une définition de l'ordre : l'ordre, c'est la justice."

Mais, "l'histoire est pleine de mystères qui n'ont jamais été élucidés, pareille à un roman policier dont on aurait déchiré la dernière page. Le malheur est que la vérité existe. Elle sort du fond de son puits, elle paraît au moment où on s'y attendait le moins, elle dit : "Allez, ne me cherchez plus, me voici !" Seulement comme elle est nue, elle offense les regards et on se hâte de lui jeter un manteau douteux sur les épaules." (Une commission d'enquête, peut-être...)

Mais la vérité est une. Elle est hors du temps, de l'espace. On l'accepte ou on la refuse en bloc. Et ceux qui prétendent que l'intérêt commun exige le silence sur une vieille affaire sont les mêmes qui, au nom de l'intérêt commun, entourent de silence et de mensonge les affaires présentes dont nous sommes en train de mourir.

"Car nous ne mourons pas des incendies et des bombes. Nous mourons de peur. De la peur, de la vérité."

A l'intention des retardataires je veux préciser que ce n'est pas moi qui parle, mais un journaliste français. Il s'agit de la situation pitoyable qui existe dans ce pitoyable pays qu'est la France. J'espère qu'il n'y a pas de confusion possible. Après tout, je ne m'adresse pas à un auditoire de... "non-instruits". Et d'ailleurs, quand Morvan Lebesque nous parle des juges de son pays, on se rend compte tout de suite qu'ils n'ont rien en commun avec les juges de par ici...)

"Qu'est-ce que les juges ? demanda-t-il outrageusement. Revêtus de somptuosités plus ou moins éclatantes, décorés d'Ordres plus ou moins honorifiques, entourés d'un respect plus ou moins mérité, les juges sont un groupe de citoyens français, fonctionnaires payés au mois et jouissant d'une retraite, commis par le peuple français à cette fonction qu'on appelle "rendre la justice" et, comme tels, responsables d'eux-mêmes, de leurs paroles et de leurs actes devant l'ensemble des autres citoyens assujettis et imposables. Voilà la définition, du moins en République, et il n'y en a pas d'autres. Et voilà ce que les juges de France ont depuis quelque temps une fâcheuse tendance à oublier. Car ils ont fini, c'est bien simple, par perdre de vue qu'ils étaient les juges."

"Ils se décrètent maintenant la justice et partant de là, ils s'élèvent tout doucement au-dessus du commun. "Au-dessus" est d'ailleurs l'expression qu'ils emploient le plus fréquemment, sans doute parce que c'est la seule dont ils ne devraient pas avoir le droit de se servir. "La justice est au-dessus de vos allégations", s'écrie un procureur de province à l'adresse d'un témoin qui se permet quelques réserves sur la façon dont l'instruction a été engagée. Non, monsieur le procureur. Non, monsieur le fonctionnaire que nous payons, la justice n'est au-dessus de rien du tout, pas plus que la Police, la Justice est là pour faire son métier au même niveau que nous faisons le nôtre, dans le coude-à-coude d'un grand pays. Vous n'êtes pas des dieux. Vous êtes des hommes bons ou mauvais, fermes ou faibles, sujet à l'erreur comme nous. Il y a parmi vous des hommes de talent et même de génie. Et il y a parmi vous des médiocres et des imbéciles. (...) Et c'est normal. Il ne peut pas y avoir que de grands juges. Il y en a forcément aussi des petits. Mais alors, de quel droit avez-vous



"Ces justice caricaturale..."

prétendu à l'infaillibilité, de quel droit osez-vous restreindre le regard que nous avons sur vous ?"

"Et d'ailleurs, où voulez-vous donc en venir ? A claquemurer la Justice ? A enfermer la Céramonie entre quatre murs, à en faire votre affaire, votre affaire seule, loin des indiscrets nécessaires ? Je dis : "votre affaire"; sans donner, certes, à ces mots aucun sens péjoratif ou douteux; mais je pourrais presque écrire : votre jeu, car, vous le savez bien, la tête d'un homme n'est le plus souvent qu'un jeu entre le procureur et l'avocat, un match arbitré par un président bien souvent dépassé."

(C'est presque du Marcel Aymé ! Nous sommes, déjà, dans "La tête des autres". Mais avant d'y entrer tout à fait, je voudrais encore vous citer un bout d'article de Morvan Lebesque. Il parle cette fois d'une espèce d'hommes qui devraient nous intéresser encore plus que les innocents qu'on a pendu : les innocents qui pourrissent en prison. Rouvrons les guillemets.)

"Innocents dans les prisons, vous avez tout appris en une minute, à l'instant où pour la première fois dans la chambre aux aveux, la matraque s'est abattue sur vos épaules. Vous savez que ce monde altéré de justice est livré au judiciaire, c'est-à-dire à des fonctionnaires payés au mois qui distribuent des années de prison comme des bons de soupe. Vous savez que les té-

moins sont lâches, réticents et paresseux. Vous savez que les policiers sont pressés d'en finir. Vous savez que ce Palais où règne une justice détonnante à balance d'épicière, sont pleins des docteurs Knock en hermine et en toque, pour lesquels l'innocence, pareille à la santé, n'est qu'un état provisoire entre deux culpabilités, et qui ne présage jamais rien de bon!" (...)

"Innocents dans les prisons, je ne puis rien pour vous. Je vous demande pardon pour mes travaux quotidiens et mes sommeils paisibles; je vous demande pardon pour les cris que je n'ai poussés, pour les tortures que je n'ai pas subies; je vous demande pardon pour tous les juges qui m'ont ignoré et pour tous les flics qui m'ont laissé dans la rue. Je vous demande pardon pour le hasard qui a fait de moi un homme libre."

FIN DES CITATIONS

Et maintenant, avec Marcel Aymé, allons voir si les choses se passent mieux en Poldavie. J'ai lu "La tête des autres", il y a bien des années. J'avoue que cette pièce m'avait beaucoup amusé, mais, pour tout dire, je n'y avais pas cru. Ces invraisemblables procureurs, cyniques et corrompus, cette justice caricaturale, tout cela me paraissait des exagérations d'un auteur décidé à faire rire à tout prix. Non, vraiment, je n'y croyais pas. Mais... aujourd'hui, j'y crois. Je reviens d'un long voyage en Poldavie.